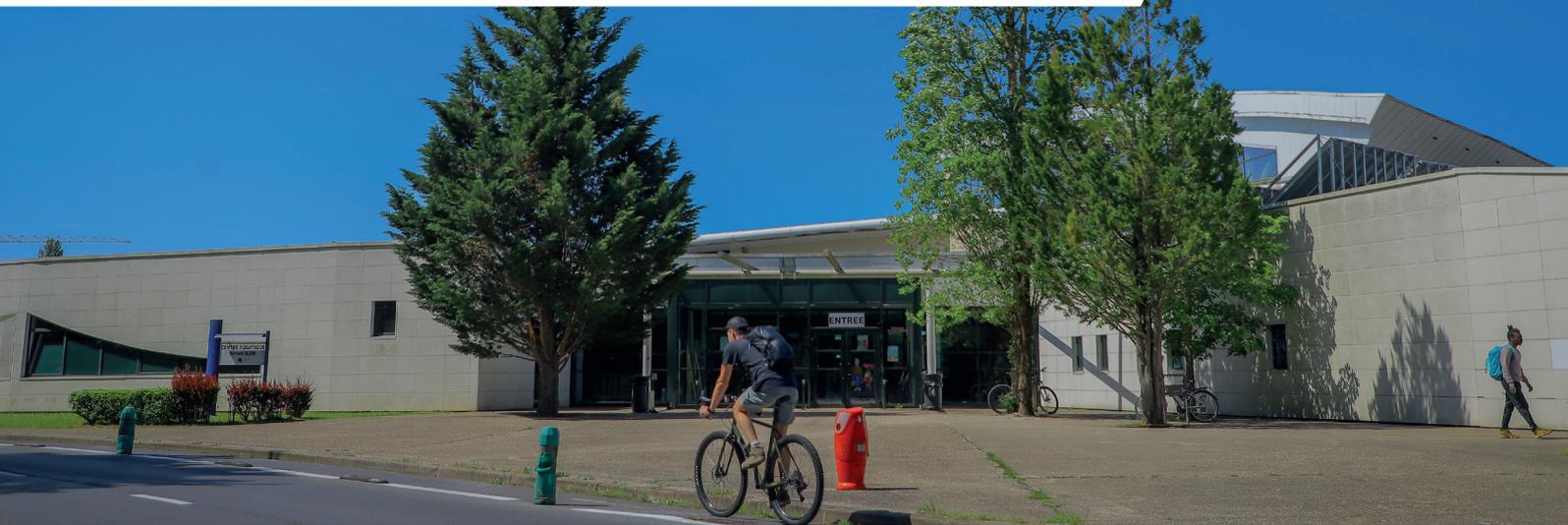




ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



D'ici l'automne, le centre aquatique Bernard Albin verra sa consommation énergétique diminuer de 40 %

ÉDITO

Se montrer économe

Comme des millions de Français, vous ressentez tous les effets de l'inflation, en particulier ceux qui concernent l'énergie, qu'il s'agisse du carburant pour nos véhicules ou du chauffage de nos foyers. Il en va de même pour les collectivités comme Ardenne Métropole. À ceci près qu'à la différence des particuliers, les collectivités en question n'ont jamais été protégées par le bouclier tarifaire mis en place par l'État : pour l'agglomération, en chiffres ronds, le prix du gaz ou de l'électricité a été multiplié par quatre.

Face à cette explosion des tarifs de l'énergie, deux possibilités : soit répercuter cette hausse sur les usagers, soit effectuer les travaux nécessaires pour consommer moins tout en conservant la même qualité de service auprès du public. C'est cette seconde solution que nous avons décidé de privilégier en lançant dès cet été la rénovation énergétique complète du centre aquatique Bernard Albin, au Mont Olympe, à Charleville. Avec une consommation moyenne annuelle de 6.000 mégawattheures, cet équipement est en effet le plus énergivore d'Ardenne Métropole. Or à l'issue des travaux prévus cet été et qui doivent s'achever début novembre, cette consommation aura baissé de 40 %. Sachant que des chantiers similaires vont concerner prochainement d'autres bâtiments communautaires, eux aussi fortement consommateurs, à commencer par le siège de l'agglomération. Ces travaux ont bien évidemment un coût, et ce dernier est tout sauf négligeable : 2,2 millions d'euros pour le seul centre aquatique du Mont Olympe, 1,2 million pour le siège d'Ardenne Métropole. Mais d'une part nous sommes financièrement aidés par nos partenaires (l'État via le Fonds vert, le conseil départemental, la Banque des territoires), d'autre part ce coût sera rapidement amorti compte tenu de la hausse brutale des tarifs de l'énergie.

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépiigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Poureu-aux-Bois
Poureu-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

80 vélos électriques en libre-service

Cet été, Ardenne Métropole va vous proposer un nouveau service : la location de vélos à assistance électrique, mis à disposition de chacun dans une vingtaine de stations réparties sur les bassins carolomacériens et sedanais.

Chacun a pu le constater lors de ses propres déplacements, le nombre de cyclistes ou "trottinettistes" ne fait que croître. Plusieurs raisons à cet engouement qui n'a certainement rien de passager. On peut citer en premier lieu les efforts effectués par de nombreuses collectivités locales, dont Ardenne Métropole, qui se traduisent par l'aménagement d'itinéraires réservés aux mobilités douces, l'exemple le plus connu étant la voie verte longeant la Meuse, mais aussi la mise en place de garages à vélos sécurisés et couverts ou tout simplement d'arceaux métalliques solidement ancrés au sol et permettant d'accrocher son vélo avec un antivol. Autre facteur positif, la volonté de nombreux habitants de retarder autant que possible le douloureux passage à la pompe à essence, l'alternative pour se rendre sur son lieu de travail étant le covoiturage, la marche, les transports en commun ou le duo vélo/trottinette.

À la pointe de cette "vélorution", l'agglomération a dans un premier temps proposé une aide financière substantielle à tout acheteur d'un vélo, y compris électrique. Près de 2.500 personnes ont profité de cette offre qui a permis d'accroître de manière sensible le parc cycliste d'Ardenne Métropole.

Des trajets bus / vélo

C'est un autre service qui va être mis en place par notre communauté d'agglomération d'ici la fin juillet : la mise à disposition d'un parc de 80 vélos à assistance électrique, utilisables par tous ceux qui le souhaiteront en échange d'une contribution financière adaptée.

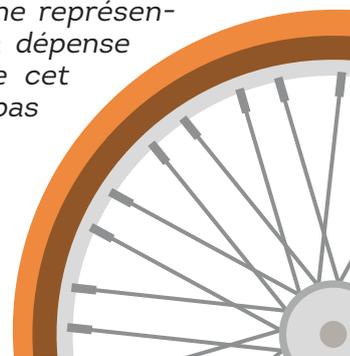
« Il s'agit de proposer aux habitants de notre territoire une nouvelle possibilité de déplacement, présente Jérémie Dupuy, vice-président d'Ardenne Métropole en charge des mobilités. Une nouvelle offre qui vient en complément de celles déjà mises en place, à commencer par les bus des Tac. Ces différents services peuvent et doivent être complémentaires. On peut très bien imaginer un salarié qui, pour se rendre sur son lieu de travail, effectue une partie du trajet en bus, puis loue un vélo pour effectuer le dernier kilomètre. C'est d'ailleurs pour cette raison que la plupart des stations, ou points de location, se trouveront à proximité d'un abri bus ».

Un investissement utile

Les vélos, de fabrication française, seront répartis sur une bonne vingtaine de stations positionnées à Charleville-Mézières et Sedan, mais également plusieurs communes périphériques : Prix-lès-Mézières, Villers-Semeuse, Balan, Warcq, Montcy, Bazeilles, Lumes, Dom-le-Mesnil... « On pourra prendre un abonnement à la semaine, au mois ou à l'année, reprend Jérémie Dupuy. Les tarifs doivent encore être validés par le conseil communautaire, mais ce devrait être de l'ordre d'une quinzaine d'euros pour un mois. Après, l'utilisation sera facturée quelques centimes par minute. Sachant que les premières seront gratuites ».

Une fois son trajet achevé, l'utilisateur pourra laisser "son" vélo à la station la plus proche de sa destination finale : pas besoin de le ramener au point de départ. « La location s'effectuera via une application téléchargeable sur smartphone. Quant à l'entretien, notamment côté batteries, il sera effectué par une association locale, qui va d'ailleurs embaucher pour l'occasion ».

Chacune de ces stations accueillera entre 3 et 5 vélos et sera équipée d'un plan indiquant d'une manière claire la position des autres stations, les utilisateurs pouvant ainsi programmer leur trajet. En fonction des résultats constatés après une première période d'utilisation, certaines stations sous-utilisées pourront être déplacées, ou au contraire voir leur nombre de vélos augmenter. En chiffres ronds, Ardenne Métropole va investir 400.000 € ht dans cette nouvelle offre, le coût de fonctionnement annuel représentera pour sa part 110.000 €. « Comme beaucoup de services publics, à l'image des transports en commun, des équipements sportifs ou culturels, cette location de vélos sera déficitaire. En clair, la somme réglée par les usagers ne représentera qu'une partie de la dépense globale. Mais l'utilité de cet investissement ne fait pas débat ».



 www.ardenne-metropole.fr/velos-en-libre-service

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES - GIVET AVEC TER FLUO
VOS FUTURES VACANCES
COMMENCENT LÀ !





Le centre aquatique du Mont Olympe va baisser sa consommation énergétique de 40 %

Situé à Charleville, au Mont Olympe, le centre aquatique Bernard Albin constitue le plus important consommateur d'énergie d'Ardenne Métropole. Aujourd'hui, pour permettre aux nageurs d'évoluer dans une eau et un environnement doux, il utilise chaque année 6.000 mégawattheures (MWh) : 4.500 MWh de gaz et 1.500 d'électricité. Juste pour vous donner un ordre d'idée, la consommation annuelle d'un foyer français moyen tourne autour de 5 MWh...

Compte tenu de l'explosion des prix de l'énergie, Ardenne Métropole a décidé d'accélérer la rénovation énergétique de cet équipement phare. Le centre aquatique sera fermé à cet effet à compter du lundi 17 juillet, la réouverture étant prévue début novembre. Côté résultats, pour un même confort d'utilisation, Bernard Albin consommera 40 % de moins qu'aujourd'hui.

De l'eau, de l'air, de l'énergie...

On ne va pas dresser une liste exhaustive des améliorations apportées durant ce chantier. Sachez simplement que les calories présentes dans l'air ou l'eau vont être soigneusement récupérées avant toute évacuation, ce qui va entre autres se traduire par le changement des quatre centrales de traitement d'air. Côté eau, la filtration au sable va être remplacée par celle aux billes de verre, beaucoup plus économe en eau et énergie. Les pompes permettant cette filtration, qui aujourd'hui ne connaissent que deux positions, marche ou arrêt, vont elles aussi céder la place à des modèles variables, plus économes.

La laine de roche présente sous la toiture accuse son âge : on va lui substituer un isolant neuf et plus performant. Même chose avec les panneaux solaires thermiques présents sur le toit, ils vont être changés et permettront de chauffer l'eau des douches. Enfin, le parking du centre aquatique va être équipé de panneaux photovoltaïques sous lesquels les voitures pourront stationner à l'ombre.

Ces travaux représentent un investissement de 2,2 millions d'euros. Une dépense conséquente mais qui doit être rentabilisée en 5 ans grâce à la baisse de la facture énergétique. Sachant en outre que ce chantier a été retenu dans le cadre du Fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires, lancé par l'État, avec à la clef une aide d'un million d'euros. Le conseil départemental soutient lui aussi cette opération avec une subvention de 245.000 €.



Centre aquatique Bernard Albin Charleville-Mézières

 **Horaires "période scolaire"** jusqu'au 2 juillet

 **Ven. 23 juin - 18 h > 22 h - Soirée sport et bien-être - 30 min circuit training / 30 min aqua-sport / 1 h espace détente**
Inscription à l'accueil - tarif 8,20 €

 **Horaires "grandes vacances"**
du 3 juillet au 16 juillet

 **Fermeture du 17 juillet à début novembre**
(travaux de rénovation énergétique)



Piscine Ronde Couture Charleville-Mézières

 **Horaires "période scolaire"** jusqu'au 29 juin
mardi, jeudi, vendredi : 11 h 30 > 12 h 30
mercredi : 8 h > 9 h et 11 h 30 > 12 h 30

 **Fermeture du 30 juin au 17 juillet**

 **Horaires "période estivale"**
18 juillet > 2 septembre

Du mardi au vendredi :
12 h > 13 h 30 • 15 h > 16 h 45 • 18 h > 19 h 30
Samedi : 12 h > 13 h 30 • 15 h > 16 h 45



Centre aquatique de Sedan

 **Horaires "période scolaire"** jusqu'au 1^{er} juillet

 **Fermeture (vidange) 2 > 9 juillet**

 **Horaires "grandes vacances"** :
10 juillet > 3 septembre

 www.ardenne-metropole.fr
<https://centresaquatiques.ardenne-metropole.fr>



accueil
animations
activités
horaires
tarifs
hygiène
économies
d'énergie

ENQUÊTES DE SATISFACTION

2023

CENTRES AQUATIQUES
BERNARD ALBIN / SEDAN

Donnez
votre avis !

22 MAI

> 15 JUILLET

 www.ardenne-metropole.fr





**LOISIRS, IDÉES RANDO, BALADES À VÉLO,
PATRIMOINE, BONS PLANS TER...**

DÉCOUVREZ LES ARDENNES
AVEC LE TRAIN DES LÉGENDES !



SPORT / NATURE

 **Patinoire Elena Issatchenko** f
Charleville-Mézières

 **Réouverture le 4 septembre**

 **Base de loisirs du Bannet - Givonne**

Été O² Bannet - 8 juillet > 19 août
Animations VTT les mercredis et samedis de 13 h 30 à 17 h.

 **Centres aquatiques / piscine**

voir page précédente

MÉDIATHÈQUES

Expo "Les Femmes au Cabaret Vert"
par René Doubleregard - **13 juin > 22 août** - Ronde Couture CMz

Spectacle "L'ombre de la Main"
Cie 1-0-1 - à partir de 18 mois

♦ **Mer. 14 juin** - 15 h - George Delaw
Sedan ✍ 03 24 29 26 48

♦ **Ven. 16 juin** - 18 h - Voyelles CMz
✍ 03 24 26 94 40

♦ **Sam. 17 juin** - 15 h - Ronde Couture
CMz ✍ 03 24 26 94 54

Symposium des Maudits

ven. **23 juin** - 20 h - Voyelles CMz
Présentation et projection

CONSERVATOIRE

♦ **sam. 17 juin** - 18 h - CRD* CMz
Cantate de la chauve-souris (harpe, violon, guitare, chœur ados)

♦ **dim. 18 juin** - 15 h Vrigne-aux-Bois
salle des fêtes Cash Club / 18 h CMz
Basilique audition orgue

♦ **mar. 20 juin** - 20 h - Sedan PMF**
concert Chœur A Tempo & clarinettes

♦ **mer. 21 juin**

> Cour du CRD CMz - 13 h 45 orchestre
Junior / 16 h Percukids / 17 h chorale
enfantine

> Sedan PMF** - 14 h atelier découverte
guitare électrique, basse et saz / 15 h
guitare / 15 h 30 Marins et piraterie,
classe d'initiation / 17 h Cantate de la
chauve-souris / 19 h Big Band du
Sedanais et Jazz Band 008.2

> Médiathèque Voyelles CMz - 18 h
La flûte magique de Luna

> CRD* CMz - 19 h 30 - Big Band CRD
et ensembles Jazz

 **Meuse Estivale**

Nombreuses animations sur la Meuse
et autour d'elle proposées jusqu'au
8 octobre sur le territoire d'Ardenne
Métropole : rand'eau, nautique parc,
canoë, excursions, vélos, trottinettes
électriques tout chemin, fitness nautique,
visites guidées, bateaux...

Infos et réservations : 06 74 55 79 91
www.location.voiebleue.fr
contact@lamaisondesrandonnees.fr

 www.ardenne-metropole.fr

Ateliers avec Lène Mordin - dès 7 ans

♦ **Mer. 2 août**

• 10 h 30 - fresque "Médiathèque de
l'eau/Delaw" - Georges Delaw
Sedan ✍ 03 24 29 26 48

• 14 h 30 - "Imagine ta cabane idéale"
Voyelles CMz ✍ 03 24 26 94 40

♦ **Jeudi 3 août**

• 10 h - "La nature dans la ville"
Porte Neuve CMz ✍ 03 24 32 40 83

• 14 h 30 - "Imagine ta cabane idéale"
Voyelles CMz ✍ 03 24 26 94 40

✍ réservation / inscription

 mediatheques.ardenne-metropole.fr

> Montcy St Pierre Église - 20 h
chorale Solichor

> Rue piétonne CMz - 20 h 15
les cuivres déambulent

♦ **jeu. 22 juin** - 20 h - CRD* CMz - Shoro
(guitare, mandoline et pandero)

♦ **ven. 23 juin** - 18 h - CRD Sedan
audition violoncelle / 20 h Illy salle
des fêtes - orchestre adultes

♦ **sam. 24 juin**

> 11 h CRD* CMz concert piano

> 18 h St Edmond CMz concert voix

♦ **mer. 28 juin** - 18 h - TCM - concert de
fin d'année et remise des prix

♦ **ven. 30 juin**

> 19 h Sedan PMF** piano et danse

> 19 h 30 CRD* CMz concert chant

> 21 h Villers-Semeuse Médiathèque
Conc'Air d'été (trombone - tuba)

♦ **mar. 4 juillet** - 20 h - Givonne salle
des fêtes - orchestre adultes

*auditorium **Amphithéâtre Pierre Mendès France

Fermeture estivale : **31 juillet > 15 août** - Agenda complet et modalités
d'inscription rentrée 2023 : www.ardenne-metropole.fr

PRÉVENTION ET COLLECTES DES DÉCHETS



JOURS FÉRIÉS

Vendredi 14 juillet

♦ Collectes (matin, après-midi, soir)
effectuées **samedi 15 juillet**.

 **Les déchèteries du territoire seront fermées vendredi 14 juillet et mardi 15 août.**

Mardi 15 août

♦ Collectes du matin et de l'après-midi
effectuées **samedi 12 août**.

♦ Collecte du soir rattrapée
mercredi 16 août.

MEUSE ESTIVALE 2023
Animations fluviales et fluvestres
sur et autour de la Meuse

**Du 1^{er} mai
au 8 octobre 2023**

Rand'eau • canoë • nautique parc
trottinettes tout chemin électriques
excursions vélos • fitness nautique
visites guidées • bateaux

Plus d'infos : ardenne-metropole.fr

édition 2023

Givonne

Été O² Bannet
du 8 juillet au 19 août

Vivez votre nature!

gratuit tout l'été!

Animations VTT
• Exercices d'orientation
• Circuits adaptés au niveau de pratique

**JETONS MOINS
et trions mieux**

**DÉCOUVREZ
L'APPLI DÉCHETS**

"Mes déchets Ardenne Métropole"

0800 29 83 55

 www.ardenne-metropole.fr/appli-dechets

Animations prévention

Ardenne Métropole / Valodea

♦ Dimanche au bord de l'eau
Sedan - dim. **25 juin** 10 h > 18 h
stand compostage

♦ Plage Ducale CMz - mer. **12,
19, 26 juillet** et 2, 9 août - 14 h
> 18 h - stand zéro déchet, atel-
lier tawashi, jeu 0 plastique